



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 8 octobre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

à l'Institut des Hautes études de Défense nationale (IHEDN)

Ecole militaire - Paris

Vendredi 8 octobre 2021

Seul le prononcé fait foi

Madame la ministre, chère Florence,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le chef d'Etat-major des Armées,
Monsieur le Secrétaire général de la Défense et de la Sécurité nationale,
Monsieur le délégué général pour l'armement,
Madame la secrétaire générale pour l'administration du ministère des armées,
Mesdames et messieurs les officiers généraux,
Monsieur le directeur de l'IHEDN,
Chers auditeurs et auditrices,

Au mois de juin dernier, le 18 très précisément, c'est une date qu'aucun Français ne peut oublier, et à plus forte raison les auditeurs de l'IHEDN, je suis venu m'adresser ici-même à vos prédécesseurs. Aujourd'hui je suis très heureux de revenir dans ce haut lieu de la pensée militaire et de m'adresser à vous, chers auditeurs de la première session nationale intégrée d'études de défense nationale. Permettez-moi aussi de saluer les auditeurs et anciens auditeurs des sessions nationales et régionales et le réseau des jeunes de l'IHEDN qui sont avec nous aujourd'hui, à distance.

J'en suis d'autant plus heureux que c'est l'occasion pour moi de retrouver un homme que je connais bien car il a été à mes côtés pendant plus d'un an, je veux parler du général DURIEUX, aujourd'hui, directeur de cette Institution.

Etre ici, aujourd'hui, devant vous, m'offre l'occasion de lui dire à nouveau ma reconnaissance pour son engagement à mes côtés et son dévouement pour la France et s'il le veut bien toute mon amitié. Sa grande expérience de militaire de terrain et sa forte capacité de conceptualisation le qualifiaient tout particulièrement pour diriger cette maison à un moment très particulier de son histoire. Je veux aussi saluer le personnel de l'IHEDN qui organise vos sessions et remplit cette mission si importante.

Etre ici aujourd'hui me donne aussi l'occasion de vous féliciter collectivement et directement, car vous avez choisi une voie exigeante qui, je le sais, peut aussi impliquer des sacrifices personnels et professionnels. Vous devrez également relever un autre défi, celui qui consiste à échapper à ses certitudes et à ses habitudes de penser pour savoir rester à l'écoute des autres, de la société et du monde. C'est le seul moyen d'avancer dans cette compréhension mutuelle sans laquelle il n'est ni échange, ni véritable dialogue. Je mesure d'ailleurs quotidiennement dans l'exercice de mes responsabilités combien cela peut se révéler primordial.

Je veux également vous encourager, car l'expérience a prouvé la plus-value pour notre pays du cursus que vous allez suivre. Vous vous inscrivez en effet dans une lignée prestigieuse qui œuvre au service de la République et de notre politique de défense nationale depuis plusieurs décennies et dont l'histoire a traversé trois républiques depuis la création de l'IHEDN en 1936.

J'ai moi-même parfaitement conscience de m'inscrire dans une tradition. Tous mes prédécesseurs sont venus ici, à cette tribune, souligner devant les promotions précédentes l'importance de notre défense et les risques et menaces liées à la situation internationale. Et ce qui me frappe aujourd'hui, c'est moins l'imprévisibilité que la rapidité de l'évolution de cette situation internationale.

Depuis le moment, pourtant récent, où vous avez été choisis pour suivre cette session à l'IHEDN, des événements, et non des moindres, sont intervenus. Des événements qui modifient à la fois le contexte géopolitique et la compréhension que nous pouvons en avoir. Des événements qui soulignent la nécessité pour chacun d'entre nous, là où nous exerçons nos responsabilités, au sein de l'Etat comme dans toutes les composantes de la société, d'agir avec « une unité de sentiment, de pensée et de doctrine, » suivant les termes

heureusement choisis par les rédacteurs du décret fondateur de votre Institut.

La compétition des puissances, d'abord, confirme ses effets délétères. Le jour même où vous arriviez à l'IHEDN, le 15 septembre, les gouvernements américain, australien et britannique annonçaient le projet AUKUS. Je ne reviendrai pas ici sur la position et la réaction de la France, qui ont été très clairement exprimées, face à ce qui constitue une rupture grave d'un partenariat et de la confiance entre alliés. Ce qui importe désormais c'est de tirer toutes les conclusions de cet événement et de réfléchir à ses conséquences : dans la relation avec les Etats-Unis en premier lieu, pour laquelle un processus de consultations approfondies est en cours ; sur l'urgence d'une plus grande « autonomie stratégique » européenne pour laquelle beaucoup de nos partenaires européens nous rejoignent désormais ; mais aussi sur la dégradation des relations dans la région Indo-Pacifique, et la réorientation des priorités américaines. Je vous engage donc à vous interroger sur la façon dont nous allons devoir continuer à affirmer nos ambitions dans cette région du monde, car nous allons bien entendu continuer à les y affirmer

Mais ce qui se passe dans cette région du monde ne lui est pas propre. L'emploi ou la menace de la force dans le haut Karabakh, en Méditerranée orientale ou dans le Grand Nord sont autant d'exemples qui ne manquent pas eux aussi d'inquiéter. Nous faisons face au retour de la force et de l'unilatéralisme comme modes d'action assumés de la compétition stratégique. Et cette confrontation qui a servi concerne d'autres domaines de la lutte des grandes puissances, qu'il s'agisse de l'espace exo-atmosphérique, du cyberspace ou du contrôle des territoires.

Dans un autre domaine, les dernières semaines ont vu le retrait précipité de l'Afghanistan de nos alliés américains. C'est un événement dont il nous faudra, là encore, tirer les leçons. Dans le temps même où nous assistons au retour des prétentions de certains Etats à régir le monde par la force et l'unilatéralisme, nous observons ailleurs un phénomène qui apparaît même comme son exact opposé. Le trop plein de puissance côtoie le surcroît de faiblesse dans ces zones de non-droit où les Etats se sont effondrés, où les populations sont livrées aux milices et aux exactions de toutes sortes, où les groupes djihadistes prospèrent. C'est dans ces situations d'anarchie que se développent les mafias, les cartels, les cybercriminels et les groupes terroristes aux assises locales mais aux agendas transnationaux. C'est là encore que se développent les sociétés militaires privées aux agendas obscurs, que prospèrent des menaces plus sournoises parce que plus

familiales et auxquelles l'on pourrait être tenté de se résigner. Je veux désigner en particulier le trafic de stupéfiants, véritable gangrène qui affaiblit le pacte républicain en générant une criminalité de grande ampleur, sans compter les dommages provoqués sur la santé des consommateurs.

Ces considérations, Mesdames et Messieurs les auditeurs, conduisent à confirmer la validité, l'actualité, d'un constat inquiétant pour nos démocraties. Soyons lucides. Car cet effacement de la frontière entre le champ de la paix et le terrain de la guerre, cette accoutumance au temps de crise, la succession de ces pertes de repères, la mouvance des alliances et même, nous l'avons vu, leur fragilité, nous plongent dans une culture de la défiance. Ce nouveau désordre a ainsi une dimension politique qui ne saurait être sous-estimée. La multiplication des activités agressives, militaires parfois, et, le plus souvent, non militaires, les entreprises de désinformation ou les ruptures de confiance nourrissent la méfiance entre les Etats, minent la confiance entre les alliés et attisent la suspicion entre les citoyens et leurs institutions. Nos démocraties sont mises à rude épreuve, en particulier lorsqu'elles font face à des tentatives de désinformation, comme ce fut le cas en 2016 aux Etats-Unis et chez nous, lors de l'élection présidentielle de 2017. Le sujet de l'information avec les réseaux sociaux est d'ailleurs central car il porte atteinte au discernement éclairé du citoyen, cœur de notre système démocratique en même temps qu'il sert de vecteur et d'amplificateur à toutes les autres menaces.

Mesdames et Messieurs les auditeurs,

Ces événements le confirment : vous avez rejoint l'IHEDN a un moment où le contexte international s'assombrit et où les menaces qui pèsent sur notre sécurité et sur notre souveraineté se sont brutalement accrues. Mais nous ne sommes pas sans atouts pour faire face à cette situation.

Je voudrais en particulier rendre hommage aux institutions que les fondateurs de la Cinquième République nous ont léguées. Je l'ai dit au mois de juin, je le répète au mois d'octobre car cette phrase n'a rien perdu de sa force ni de sa pertinence. A Bayeux, le général de Gaulle avait affirmé que « la défense était la première raison d'être de l'Etat et qu'il ne pouvait y manquer sans se détruire lui-même ».

Oui, nos institutions ont prouvé leur utilité et le démontrent aujourd'hui encore par leur capacité d'adaptation à la situation du moment. C'est vrai de la crise sanitaire, c'est vrai de la Sécurité de la France. Notre Constitution place la défense au rang des politiques publiques cardinales. Sous l'autorité

du Président de la République, chef de l'Etat et chef des armées, j'assume en vertu de l'article 21 de la constitution la direction de l'action du gouvernement et la responsabilité de la défense nationale.

La défense nationale, c'est bien sûr, d'abord, la défense militaire. C'est pourquoi le Président de la République a, en 2017, pris l'engagement devant la nation de fixer une nouvelle ambition pour nos armées et de régénérer les moyens qui lui sont affectés au travers de la loi de programmation militaire 2019-2025. Vous me permettrez ici de saluer, une nouvelle fois, cette fois ci devant vous, chers auditeurs, le travail, le courage, la constance, de la ministre des Armées Florence PARLY, qui a élaboré et appliqué cette loi avec la rigueur et la détermination qu'on lui connaît. Permettez-moi de remercier également Geneviève DARRIEUSSECQ pour son engagement sans faille aux côtés de la Ministre.

L'ambition de cette LPM est claire : permettre à la France de retrouver un modèle d'armée complet et équilibré, à la hauteur des enjeux stratégiques d'aujourd'hui et de demain. C'est avec la ferme volonté de réussir la double opération de régénération et de modernisation de nos armées que la LPM a consacré une hausse inédite depuis plusieurs décennies du budget militaire. Vous le savez les précédentes lois de programmation étaient marquées par des ambitions plus limitées et des exécutions partielles. Cette loi de programmation militaire, qui porte une ambition très forte, a été scrupuleusement respectée.

Et le budget pour 2022 ne dérogera pas à cette règle, puisqu'il atteindra près de 41 milliards d'euros, contre 30 milliards en moyenne annuelle sur la période précédente.

Au total, sur la période de 2018 à 2022, ce seront 188 milliards d'euros qui auront été consacré à notre défense soit plus de 26 milliards supplémentaires par rapport à la période précédente. C'était indispensable. Cette accélération aura permis d'entamer la modernisation dans ses deux composantes de notre outil de dissuasion, clé de voute de notre indépendance nationale. Elle aura permis de poursuivre le remplacement d'équipements conventionnels devenus obsolètes. Parmi les plus emblématiques, l'arrivée des avions MRTT (6 sont déjà livrés sur une cible de 15 en 2025) ou A400M, les équipements du programme Scorpion, dont le véhicule de combat d'infanterie Griffon, les sous-marins Barracuda ou les frégates multi-missions. Elle a aussi permis de moderniser nos infrastructures et d'investir dans plusieurs programmes d'avenir comme le porte-avions de nouvelle génération (PA-NG), le système de combat aérien futur (le SCAF) ou

le futur char de combat. Les objectifs de la programmation ont été strictement respectés et sanctuarisés, c'est une réalité que vous me permettrez de qualifier d'historique, ainsi que j'ai eu l'occasion de la rappeler au Parlement avant l'été, à l'occasion du débat organisé sur le fondement de l'article 50-1 de la Constitution.

Cette loi de programmation militaire aura également été l'occasion de garantir aux femmes et aux hommes qui servent notre drapeau des conditions de service et de vie améliorées et de soutenir leurs familles. Je veux ici évoquer le plan famille du MINARM mais également le plan hébergement de nos militaires pour lequel nous consacrerons 1 milliard d'euros d'ici à 2025. Toutes ces mesures à caractère social ont aussi pour ambition de soutenir prioritairement les familles qui sont dans la peine. Permettez-moi à cet instant de rendre hommage au sergent Maxime BLASCO tombé pour la France au Sahel le 24 septembre dernier. Nous avons perdu un soldat digne de l'hommage national qui lui a été rendu. A ses compagnons d'armes, et à tous nos militaires qui défendent nos intérêts, en opérations, parfois au péril de leur vie, je veux dire évidemment l'assurance de tout mon soutien et de celui du Gouvernement et je renouvelle à sa famille l'expression de ma plus vive affliction.

Mais la défense nationale, chacun le sait et l'IHEDN ne cesse de le théoriser, ne se réduit pas à sa seule dimension militaire.

Je pense d'abord bien sûr à la lutte contre le terrorisme, qui est un sujet d'attention et de mobilisation permanente pour le Gouvernement et son chef.

Le plan d'action contre le terrorisme de 2018, qui vient d'être actualisé en juillet 2021, constitue la traduction de cette action interministérielle. Il a notamment permis la création du parquet national anti-terroriste (PNAT), lorsque le vote de deux lois sur le renseignement, en 2017 puis, plus récemment en juillet dernier, sont venues accroître nos capacités d'intervention.

De même, nous avons fait un effort sans précédent sur les moyens alloués aux services spécialisés en matière de lutte antiterroriste : 1900 postes créés au total d'ici la fin du quinquennat, dont 1260 à la DGSI et par le doublement des budgets d'investissements et de fonctionnement de la DGSI depuis 2015.

Autre sujet de préoccupation et de mobilisation, celui de la cybersécurité qui illustre également bien la transversalité des enjeux et la nécessité d'une

approche interministérielle. A ce titre, nos armées ont été dotées de capacités supplémentaires, avec près d'1,4 milliards d'euros consacrés au cyber sur la période 2019-2025. C'est l'ensemble de la sphère publique associée à la société civile qui se mobilise sur cette question. Elle concerne les acteurs du tissu économique et social à travers la recherche et développement, la lutte contre la cybercriminalité, l'apprentissage de la sécurité numérique à l'école, le développement de campus cyber et la collaboration avec nos partenaires et alliés. Les menaces qui pèsent sur nos activités spatiales sont un autre exemple d'interdépendance entre les aspects militaires, scientifiques, économiques et industriels. L'effort que le Président de la République a décidé dans ce domaine spatial prend ici tout son sens. Il est illustré par la création du commandement de l'espace en septembre 2019 et des investissements d'un montant inédit de 4.6 milliards d'euros. Dans ces deux domaines comme dans bien d'autres, je veux encore citer l'intelligence artificielle pour laquelle nous consacrerons plus de 400 M€ sur la période 2019-2025, il nous faut travailler ensemble et je veux saluer ici l'action essentielle du Secrétariat Général à la Défense et à la Sécurité Nationale.

Le ré armement de nos capacités militaires, le renforcement significatif de notre politique de lutte contre les terrorismes, l'adaptation de nos capacités de réponse aux nouvelles formes de menaces n'ont pas d'autre objectif que d'assurer la protection des Français et de donner à la France les moyens de peser dans le concert des nations. Parce que, je l'ai dit, le multilatéralisme est partout remis en question, la France est plus que jamais déterminée à en défendre les fondements et à en favoriser la concrétisation. Evidemment, l'Europe est un terrain privilégié d'expression de cette ambition. Et vous savez combien le président de la République inscrit son action dans la perspective d'une Europe souveraine qui devra assumer, progressivement, son statut d'acteur stratégique. La prochaine présidence française de l'Union européenne sera une opportunité majeure pour concrétiser le mouvement amorcé depuis 2017. Je pense en particulier à la « Boussole stratégique » dont la vocation est de consigner une ambition marquée pour la sécurité et la défense de l'Union à l'horizon 2030. Mais la France est un acteur responsable et l'Europe doit être celle que nous voulons construire avec nos partenaires. Nous devons donc être vigilants sur la possible application de certaines normes qui pourraient remettre en cause l'efficacité de notre système de défense : je veux ici évoquer ici la question de la disponibilité en tous temps et en tous lieux des militaires qui constitue un élément essentiel et insécable de notre défense; et je tiens à l'assurer devant vous, ce principe fondamental du statut militaire sera préservé et le gouvernement s'y engage.

Le réchauffement climatique, le risque sanitaire, la vulnérabilité de certaines de nos infrastructures d'importance vitale sont autant de défis qui appellent également une action décloisonnée et renouvelée. C'est pour pouvoir mieux nous préparer à la concrétisation de ces risques que nous déployons une capacité de gestion des crises qui permet de piloter avec réactivité la réponse de l'Etat.

Nous devons en particulier tirer toutes les conséquences de la crise sanitaire – qui n'est pas terminée ! – sur nos dispositifs, centraux et déconcentrés, mais également de coopération nationale et européenne de gestion de crise. Nous devons progresser en terme d'anticipation, de benchmark, d'agilité, de gestion quantitative et qualitative de ressources humaines : vous l'aurez compris un vaste chantier est devant nous.

Ces enjeux de défense militaire, de défense nationale et de sécurité sont plus que jamais intimement liés et interdépendants. Ils appellent des réponses toujours nouvelles. C'est pourquoi, mesdames et messieurs les auditeurs, nous devons développer dans notre société les lieux d'échange et de débat, les lieux où la coordination des politiques garantit l'unité d'action. C'est l'occasion pour moi de saluer le travail de nos parlementaires, en particulier les membres des commissions en charge des questions de défense à l'Assemblée et au Sénat. Le Parlement est par excellence, au cœur de nos institutions, le lieu de cette approche décloisonnée qui est seule à même de nous permettre de répondre aux défis d'aujourd'hui.

De manière très différente, l'Institut des Hautes études de Défense nationale est un autre lieu dont la vocation d'espace de débat et de partage prend une importance renouvelée au regard des enjeux que je viens de décrire. C'est la raison pour laquelle je salue la création de cette première session intégrée à laquelle vous avez la chance d'appartenir. Les moments où vous serez tous réunis, où vous pourrez échanger, sont sans doute parmi les plus précieux de votre année. Vous allez avoir cette année l'occasion, à vrai dire assez rare, de développer une vision lucide de notre environnement, d'envisager les ruptures à venir et les moyens d'y répondre. Vous allez pouvoir imaginer comment mettre chacun de vos points de vue, chacun des sujets de vos majeures au service de la défense nationale et plus encore au service de notre pays.

Mais ce décloisonnement ne saurait se limiter aux activités toujours ponctuelles de vos sessions. La défense nationale est très loin d'être un enjeu seulement parisien. Et c'est pourquoi je suis heureux de pouvoir m'adresser aussi à tous les anciens auditeurs qui à Paris et dans nos régions nous suivent

en visioconférence. Dans nos départements comme au sein du gouvernement, il est essentiel de débattre, de réfléchir aux nouvelles menaces que j'ai décrites et de dégager une vision commune. On ne juge bien de certains sujets que de près et chacune de nos régions présente des caractéristiques propres qui déterminent à la fois les conditions de sa résilience et les possibilités de sa contribution à la défense nationale. Il y a là un facteur de cohésion que je juge essentiel pour notre pays. Je salue donc votre engagement qui fait honneur à notre pays et à l'IHEDN.

Au terme de mon propos, je voudrais, chers auditeurs, vous inviter à conduire vos réflexions et travaux avec une forme de gravité. Vous travaillerez sur une thématique centrale pour le gouvernement qui est celle de la résilience, et je m'en félicite.

Les travaux que vous allez conduire sont attendus et seront utilisés par de très nombreux responsables publics. A l'image de la session nationale de l'IHEDN, l'approche de la résilience ne saurait être partielle. C'est pourquoi j'ai aussi chargé le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale de diriger un travail interministériel pour élaborer un schéma national de résilience. Tout ceci symbolise notre volonté de « ne pas subir », pour reprendre la magnifique devise du maréchal de Lattre, en soulignant combien l'anticipation, la capacité à analyser les signaux faibles au service d'une appréciation souveraine de situation sont, au fond, des instruments au service de la démocratie. Vous le voyez, plus que jamais l'IHEDN est ce creuset intellectuel qui, par le débat et la réflexion, contribue à conserver toute sa place à notre cher pays. Notre liberté et notre souveraineté en dépendent. Je compte sur vous et sur votre engagement.

Vive la République ! Vive la France !